

Strasbourg, l'Union franco-allemande, et la relance de l'Europe politique

Henri de GROSSOUVRE

La Constitution ne sauvera pas le projet politique européen. L'Union franco-allemande proposée récemment doit constituer le noyau dur dont Strasbourg et l'Alsace seraient le cœur et le centre de décision politique.

« Si, un jour, il y a un vrai risque de dilution, la bonne réponse, parce que c'est la seule version possible du noyau dur, c'est une fédération franco-allemande »
Pascal Lamy, commissaire européen (*Le Monde*, 31 mars 2003).

« C'est en construisant une Europe forte autour de l'axe franco-allemand que nous pourrons offrir à nos enfants une mondialisation maîtrisée et humanisée »
François Loos, ministre délégué au Commerce extérieur
(*Pont de l'Europe/Brücke Europas*, 2003).

« Pour la première fois depuis des siècles Strasbourg et l'Alsace se trouvent à la bonne place, au bon moment »
Tomí Ungerer, artiste

Le projet politique européen des pères fondateurs ne semble pas pouvoir être sauvé par une Constitution qu'il importe cependant, au moins par principe, de soutenir. Trop d'États parmi les 25 rejettent ce projet politique. En revanche, un noyau dur, ouvert à tous ceux qui le souhaitent, et initié par la France et l'Allemagne, prend tout son sens à l'heure où l'histoire s'accélère. Strasbourg et l'Alsace, de par leur position et leur culture, ont vocation à être le cœur et le centre de décision politique de ce noyau dur.

L'ÉROSION PROGRESSIVE DU PROJET POLITIQUE DES PÈRES FONDATEURS

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, six pays, correspondant à l'Europe carolingienne traditionnellement en position centrale et plus développés que les autres, décidaient de s'engager dans une union douanière avec l'ambition d'en faire un projet politique. Lors des trois vagues d'adhésions, ce projet d'Union des six pays fondateurs a été de moins en moins partagé par les nouveaux arrivants.

Le projet initial de l'Europe des 6 ne concernait qu'une petite partie centrale de l'Europe occidentale, bloc homogène auquel ne participaient pas les plus atlantistes au Nord, ni les plus pauvres au Sud. Les îles britanniques et le Danemark ont suivi dans les années 70. Les anciens pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont adhéré, contraints et forcés, pour des raisons économiques, et se sont toujours caractérisés par un retard d'intégration par rapport aux six pays fondateurs. En 1957, ils n'étaient pas prêts ; trente ans plus tard, ils ne veulent pas de la monnaie unique et s'opposent pour le moment à une Europe politique. Les pays méditerranéens dans les années 80 ont été d'abord motivés par des intérêts économiques. Les pays nordiques dans les années 90 souhaitaient sortir d'une marginalité géopolitique que la construction européenne accentuait. L'Autriche constitue à cet égard une exception et partage une grande partie des ambitions du projet politique européen initial. Ce pays aurait d'ailleurs vocation à s'agréger, comme le Benelux, à un noyau dur franco-allemand permettant de relancer la construction politique européenne. Les pays d'Europe centrale n'ont pas non plus eu le choix économiquement, et, à l'heure où ils recouvrent leur indépendance, ils ne souhaitent pour le moment pas procéder à des abandons d'une souveraineté tout juste retrouvée. Ils ne sont pas mûrs pour le projet politique européen. La crise de la construction européenne est d'autant plus aiguë et significative que ce sont les pays qui vont profiter le plus des aides européennes qui en rejettent le projet politique.

Les différentes adhésions successives n'ont ainsi pas été motivées par le projet politique des pères fondateurs. Les nouveaux entrants ont plutôt eu le sentiment de ne pas avoir le choix, les projets du type AELE ou Conseil nordique n'ayant pu s'imposer en véritable

alternative. Depuis le premier élargissement de 1973 des intérêts exclusivement économiques ont motivés les nouveaux arrivants ; d'ailleurs les pays n'ayant pas à y gagner de supplément de prospérité, comme la Suisse ou la Norvège, ont décidé de ne pas adhérer à l'Union.

Aujourd'hui, la majorité des pays de la péninsule européenne font partie de l'Union, à l'exception de la Norvège, de la Suisse, et de l'Islande qui y sont étroitement associés à travers l'Espace économique européen (EEE). À l'origine de ce processus, le rôle moteur de la France et de l'Allemagne — auquel le général de Gaulle avait choisi de donner priorité dès la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale — puis des 6, a été décisif. Depuis 1993, avec la mise en œuvre du Traité de Maastricht, et ses trois innovations, l'Union économique et monétaire, la Politique étrangère et de sécurité commune (Pesc), et le système de Schengen, l'Europe est à géométrie variable. Un an plus tard, en 1994, Karl Lamers et Wolfgang Schauble lançaient l'idée du noyau dur, reprise par les Européens soucieux de donner existence et poids politique à l'Europe. L'Union n'ayant pas fait précéder l'élargissement de 15 à 25 d'une réforme des institutions, les coopérations renforcées et le noyau dur sont aujourd'hui la seule alternative pour sauver la dynamique de la construction de l'Europe politique ; or le seul noyau dur crédible, même s'il est ouvert, est à base franco-allemande.

LES RÉCENTS PROJETS D'UNION FRANCO-ALLEMANDE

Une fédération ?

L'influent *Think Tank* américain *Stratfor*, dans une note datée du 10 juillet 2002 ⁽¹⁾, soulignait que les deux priorités du candidat Edmund Stoiber, donné alors gagnant, seraient la France et la Russie. Celui-ci, accompagné de son conseiller pour la politique étrangère Wolfgang Schauble, devait alors rencontrer le président russe, Vladimir Poutine, les 9 et 10 juillet, puis le président Chirac les 15 et 16 juillet. En France, Edmund Stoiber, a été reçu avec un déploiement

(1) « *German Candidate Seeking To Solidify Russian, French Ties* ».

de protocole très supérieur à ses fonctions. Une coopération renforcée entre la France et l'Allemagne pouvant aller jusqu'à une fédération des deux pays a constitué un des sujets de discussion. À la surprise générale, grâce à une opposition ferme à l'intervention américaine en Irak soutenue par l'opinion publique allemande, Gerhard Schroeder a battu son concurrent conservateur. Dominique de Villepin, alors ministre français des Affaires étrangères, a toutefois relancé cette discussion avec les équipes sociales-démocrates du chancelier Schroeder.

Émancipation

L'écrivain Günter Grass aime à rappeler que l'Allemagne n'était pas souveraine avant le Traité « 4+2 » qui a suivi la réunification de la RFA et de la RDA. Elle était selon lui, un protectorat, certes traité amicalement par les États-Unis, mais un protectorat tout de même. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne peut définir une politique étrangère en fonction de ses intérêts propres. Il était impensable en RFA de critiquer le protecteur américain, ce tabou brisé par le chancelier social-démocrate constitue l'événement majeur pour la politique étrangère allemande depuis l'après-guerre. Pour la première fois, l'Allemagne ne fait plus défaillance au dernier moment (épisode du préambule du Traité de l'Élysée...) lorsqu'il s'agit d'affirmer une spécificité européenne ; avec la France, lors de la crise iraquienne ; avec la France, le Luxembourg, et la Belgique, lors des discussions sur une défense européenne autonome. Selon un sondage effectué par l'institut Ipsos publié en novembre 2003, « 56 % des Allemands estiment que la France est le partenaire le plus fiable en cas de crise, contre 28 % seulement pour les États-Unis ». Le changement de cap du gouvernement allemand est largement soutenu par son opinion. Selon une autre étude de *Stratfor* datée du 14 mai 2003 ⁽²⁾, en cas de retour au pouvoir des conservateurs (*CDU-CSU*) la position allemande vis-à-vis de la France, de la Russie, et des États-Unis, ne serait pas remise en cause.

Union franco-allemande

Lorsqu'ils étaient commissaires européens, le Français Pascal Lamy et l'Allemand Günter Verheugen, ont multiplié les interventions

(2) « *Russia, Germany : New Progress Toward a Greater Europe* ».

publiques ⁽³⁾, conférences ⁽⁴⁾, articles ⁽⁵⁾ pour promouvoir une « Union franco-allemande ». Pour eux, cette Union comporterait notamment l'élaboration commune des budgets des deux États, des systèmes fiscaux rapprochés, la création d'une armée commune, la fusion de nos représentations diplomatiques, et un Congrès composé de représentants des deux Parlements. Pour le commissaire Lamy, en effet, un *Bund* franco-allemand devrait se concentrer sur « ce que l'Europe et les *Länder* allemands ne font pas, c'est-à-dire deux domaines essentiels : la politique étrangère et la défense, pour lesquelles il faudrait disposer, selon lui, d'un budget fédéral, ainsi que la politique économique et sociale et une partie de la recherche » ⁽⁶⁾. Pascal Lamy est également favorable au partage du siège français au Conseil de sécurité de l'ONU. Christoph Bertram, directeur de la fondation *Wissenschaft und Politik* suggère de laisser de côté les sujets délicats comme celui de la force nucléaire, devant rester française. Karl Lamers, quant à lui, suggère de « commencer par l'intégration de hauts fonctionnaires ou même de très haut responsables dans les ministères les plus importants de l'autre pays, y compris à l'Élysée ou à la Chancellerie ».

Plusieurs personnalités politiques de gauche et de droite, comme Dominique Strauss-Kahn, Jack Lang, Henri Nallet, Jean-Noël Jeanneney, Jean-Louis Bourlanges ou Karl Lamers, se sont prononcées publiquement pour cette Union franco-allemande. L'ancien chancelier Helmut Kohl a également apporté son soutien au projet de Pascal Lamy. Alors ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, a, selon *Le Monde*, « explicitement évoqué cette hypothèse d'une Union franco-allemande. Jugeant essentiel d'aller de l'avant, il a estimé que ce processus de rapprochement est le seul pari historique que nous ne pouvons pas perdre ». Le quotidien ajoute que selon ses informations, « le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, estime, lui aussi, que les temps sont mûrs pour aller assez loin (...) la coopération entre les deux pays, selon les scénarios à l'étude, pourrait s'illustrer davantage en matière de politique étrangère, de défense et de coordination des politiques budgétaires et d'éducation » ⁽⁷⁾.

(3) Voir : www.paris-berlin-moscou.org/confederation_franco-allemande_accueil_francais.htm.

(4) Par exemple le 21 janvier 2002 au *Goethe Institut* de Bruxelles, conférence organisée par le PS et la SPD.

(5) « Pour une Union franco-allemande », par Pascal Lamy et Günter Verheugen, *Libération*, 21 janvier 2003.

(6) *Le Monde*, 13 novembre 2003, p. 2.

(7) *Le Monde*, 13 novembre 2003.

Depuis le Moyen Âge, la qualité de la relation franco-allemande décide de la paix ou de la guerre sur le continent. La France et l'Allemagne ont ainsi une responsabilité particulière dans la relance du projet politique européen, et peuvent à nouveau jouer un rôle de locomotive dans l'intérêt de l'ensemble des pays européens. Le moteur franco-allemand de l'Europe n'a d'ailleurs jamais empiété sur les intérêts des plus petits pays. La classe politique du Luxembourg et de la Belgique joue un rôle clé dans les institutions européennes. Pour cet ambitieux projet de relance de l'Europe politique, Strasbourg, symbole de la réconciliation franco-allemande, centre de gravité de la future communauté franco-allemande où les cultures françaises et germaniques sont intimement mêlées depuis des siècles, et porte d'entrée de l'Europe occidentale vers l'Europe centrale, a vocation à jouer un rôle politique déterminant.



LE RÔLE DE STRASBOURG ET DE L'ALSACE

Actuellement, comme le faisait remarquer récemment le directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, vue d'Allemagne, l'Alsace est une petite région (*ein kleines Gebiet*), vue de Paris une région à la marge (*ein Randgebiet*), et vue de Bruxelles, une concurrente (*ein Konkurrenzgebiet*). La situation change radicalement en cas d'Union franco-allemande, l'Alsace passant du jour au lendemain, géographiquement et politiquement, d'une position marginale à une position centrale.

Les atouts culturels

En Alsace, comme d'ailleurs dans les autres régions de l'ancienne Lotharingie, les langues et les cultures germaniques et françaises sont mêlées. En Belgique, au Luxembourg, et en Suisse, les langues françaises et germaniques sont reconnues à parité. Même si, ni l'alsacien, ni l'allemand, forme écrite des dialectes alsaciens, ne sont reconnus officiellement, l'Alsace est encore biculturelle et bilingue ⁽⁸⁾. Aujourd'hui, la majorité des Alsaciens sont complexés de parler leur dialecte. « Il est chic de parler français » pouvait-on lire sur les bus après la guerre, et jusque dans les années 70, les enfants parlant alsacien à l'école étaient punis. Demain, au lieu d'être perçu comme un handicap, le bilinguisme des Alsaciens pourrait être vécu pour ce qu'il est en réalité, un atout formidable. Les Alsaciens, et les habitants du Rhin supérieur dans leur ensemble pourraient ainsi demain, à l'instar des Belges et des Luxembourgeois au sein de l'Union européenne, fournir un important nombre de hauts fonctionnaires au futur centre de décision politique européen strasbourgeois. En raison de la rivalité franco-allemande des XIX^e et XX^e siècles et de la position marginale qui en a résulté, l'Alsace n'a pas encore tout à fait réussi la fascinante synthèse d'autres régions rhénanes, Bâle par exemple, la synthèse de la tradition, de l'innovation et de l'ouverture sur le monde. Signe que ce potentiel ne demande qu'à s'épanouir, les Alsaciens s'exportent bien depuis toujours ; ils occupent, par rapport aux autres régions françaises, un nombre proportionnellement important de fonctions dirigeantes à l'étranger. Le ministre français du Commerce extérieur, François Loos, lors de ses interventions en Alsace, insiste souvent sur le nécessaire passage pour l'Alsace de Hansi à Tomi Ungerer, car Tomi

(8) B. Schwengler : *L'Alsace bilingue* ; P. Klein : *L'Alsace inachevée* ; Jérôme Do Bentzinger Éditeur.

Ungerer est profondément alsacien tout en étant cosmopolite : il est décomplexé et ouvert sur le monde. Il est important d'intégrer le mieux possible les nouveaux venus d'Europe centrale au sein de l'Union. Or, « ici se trouve la position stratégique sur le Rhin, porte d'entrée directe sur l'Europe centrale que tous les conquérants voudront, tour à tour, dominer »⁽⁹⁾. L'Alsace participe déjà de cette culture habsbourgeoise qui fait qu'un Alsacien se retrouve un peu chez lui à Prague, à Vienne, à Budapest, ou à Cracovie. Un Français « de l'intérieur » ne peut naturellement pas en dire autant. Dans un rayon de 500 km, Strasbourg côtoie pas moins de neuf États (Suisse, Italie, Autriche, République tchèque, Allemagne, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas).

Humanisme et démocratie rhénane

Dans un article intitulé « Le Rhin, un modèle »⁽¹⁰⁾, Jean-Marie Woehrling, secrétaire général de la doyenne des organisations inter-étatiques, « La Commission centrale pour la navigation du Rhin », résume les caractéristiques d'un « modèle rhénan » qui aurait à la fois une dimension sociale, culturelle et économique ». Il retient :

1. Une structuration polycentrique du territoire et de la société.
2. La préférence pour des pouvoirs régionaux ou locaux disposants de responsabilités importantes.
3. Un souci élevé de cohésion sociale qui conduit à lier la compétition économique avec le maintien de valeurs éthiques et de justice.
4. Le goût du *consensus*.
5. Le souci de liberté modulé par le sens de la responsabilité et le goût de l'ordre.
6. Une préoccupation prononcée pour l'intérêt général.
7. La volonté de combiner modernité et tradition.
8. Une sensibilité pour le pluralisme culturel lié à la cohabitation des influences latines et germaniques.
9. Une tradition de classes moyennes (*Mittelstand*) solides, entreprenantes, autonomes.

(9) *Géo*, n° 310, décembre 2004, Nadège Monschau, p. 140.

(10) *Revue d'Allemagne*, janvier-mars 2004, p. 4.

Le point 7 est plus spécifiquement lié au Rhin supérieur. Les points 1, 3, 6, peuvent également s'appliquer à l'ensemble de l'Europe continentale. Quant aux points 2, 4, 5, 8, 9, ils sont d'une surprenante actualité pour notre projet politique européen et pour la nécessaire humanisation de la globalisation. Le point 3 est important car l'Europe continentale, d'une manière générale, refuse de faire de la compétition économique une valeur en soi, contrairement aux puissances maritimes. La plupart des pays de l'Europe continentale, en premier lieu l'Allemagne et la France, ont en effet développé une législation et une protection sociale très avancées qui semblent rétrogrades aux libéraux anglo-saxons.

Le déficit démocratique actuel de l'Union est régulièrement souligné. Strasbourg est le siège du Parlement européen dont le poids croissant rétablit lentement ce déséquilibre. Strasbourg a également vocation à accueillir le futur Congrès franco-allemand, que Pascal Lamy appelle de ses vœux ; à être le siège d'une diète franco-allemande, symbole de la légitimité démocratique de la nouvelle Europe politique dont Strasbourg serait le centre, ouvert à tous les pays de l'Union qui souhaiteraient s'y agréger. Les pays du Benelux devraient être parmi les premiers ; l'Italie devrait suivre rapidement ; ainsi que l'Espagne, que le gouvernement de Jose-Luis Zapatero veut d'ailleurs associer à l'axe franco-allemand dont elle est le prolongement naturel. Son implication est des plus importantes, notamment de par ses liens privilégiés avec l'Amérique latine avec laquelle l'Europe de demain entretiendra d'étroites relations.

L'importance des coopérations transfrontalières

Le décalage entre la relative petite taille de l'Alsace, de Strasbourg, et ses ambitions européennes est souvent souligné. Dans une perspective d'Union franco-allemande la situation change radicalement. D'où l'importance de préparer cette Union en développant dès à présent, le plus et le mieux possible, la coopération transfrontalière, et en soutenant des projets tels que l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. La population qui manque à Strasbourg se trouve dans ses faubourgs historiques, dans la ville voisine de Kehl, ne formant en réalité avec elle qu'une communauté urbaine, comme Bâle, Saint-Louis, et Lörrach n'en forme qu'une au carrefour de la France, de l'Allemagne et de la Suisse. Jusqu'à la Révolution, les Strasbourgeois avaient leur résidence

secondaire à Kehl. Depuis peu, ils y investissent à nouveau dans l'immobilier. Si le Sud de l'Alsace a vocation à rayonner autour d'un pôle franco-germano-suisse (Bâle, Colmar, Mulhouse, Fribourg), le centre de gravité naturel de Strasbourg est à l'Est. Si l'on trace une circonférence de 300 km de rayon autour de Strasbourg, remarque Bernard Schwengler, du côté français on trouve des villes de taille moyenne, alors que du côté allemand, pour l'essentiel, les centres névralgiques de l'Allemagne sont situés à moins de 300 km de Strasbourg. À moins de 200 km, on trouve Francfort, plaque tournante ferroviaire, aéroportuaire et boursière. À près de 300 km, on trouve Düsseldorf, située au centre de la Ruhr, centre économique. « Et on ne parlera même pas des villes telles que Karlsruhe, Sarrebrück, Fribourg, Heidelberg, Stuttgart ou Cologne, situées à quelques encablures de Strasbourg et qui jouent un rôle de premier plan pour l'Allemagne, qu'il s'agisse de son présent ou de son histoire ». Aujourd'hui, la déficience des infrastructures enclave encore Strasbourg, mais le potentiel est immense.

L'accélération de l'histoire a fait tomber les masques et précipité une prise de conscience européenne. L'Europe se trouve à la croisée des chemins. Soit elle existe politiquement, et elle est en mesure de maîtriser les enjeux qui la feront être (démographie, défense, technologies de souveraineté), soit elle disparaît. Strasbourg est le cœur et le centre du futur noyau dur européen, au cœur de ce que le général de Gaulle appelait l'Europe européenne. Les initiatives récentes sur la défense européenne des quatre pays qui l'entourent sont là pour le rappeler (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg). À Bruxelles, aujourd'hui, la Commission veille au respect de la libre concurrence, la concurrence y prime sur la solidarité. Bruxelles pourrait conserver ses importantes et nécessaires attributions économiques et commerciales, alors que Strasbourg pourrait devenir le centre de décision politique européen en comblant le déficit démocratique dont souffre actuellement Bruxelles. Otto de Habsbourg aime rappeler qu'aux États-Unis une banque se trouve au centre des villes ; en Europe, on y trouve une église. La flèche de la cathédrale de Strasbourg sera le symbole d'une Europe forte apportant sa contribution à une globalisation à visage humain.

Henri de GROSSOUVRE

M. Henri de Grossouvre travaille actuellement pour la région Alsace. Il s'est spécialisé durant ses études en France et en Allemagne sur les pays d'Europe centrale et orientale. Il a travaillé pour des grands groupes d'armement et de télécommunications. Il a publié en 2002 *Paris Berlin Moscou* (www.paris-berlin-moscou.org) qui s'est révélé prémonitoire : un an plus tard, la France, l'Allemagne, et la Russie adoptaient officiellement des positions communes lors de la crise irakienne.